

Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT**LA VILLE DE PARIS RECRUTE
6 AGENT·E·S DE MAÎTRISE (catégorie B) CONTRACTUEL·LE·S
DANS LA SPÉCIALITÉ ENVIRONNEMENT PROPRETÉ ET ASSAINISSEMENT
DANS LE CADRE DU PRAB**

Ce recrutement est réalisé dans le cadre du décret du 12 octobre 2017 qui prévoit un dispositif d'accompagnement des agent·e·s public·que·s recruté·e·s sous contrat à durée déterminée et suivant en alternance une préparation aux concours de catégorie A et B de la fonction publique (dispositif PrAB). Les candidat·e·s recruté·e·s par ce dispositif s'engagent à passer obligatoirement le prochain concours agent·e·s de maîtrise d'administrations parisiennes, dans la spécialité environnement propreté et assainissement qui sera ouvert en novembre 2020

4 postes de responsable de la propreté urbaine

référence : PrAB AMEPA STPP

au service technique de la propreté de Paris, vous participerez à la mise en œuvre de la politique en matière de collecte et de propreté et veillerez à répondre aux objectifs du plan de propreté de la Ville de Paris.

Vos activités principales seront :

- Assurer la planification et le suivi des tâches en phase avec ses collègues du pôle fonctionnel, du pôle collecte ou des autres secteurs
- Encadrer une équipe d'éboueurs et de techniciens des services opérationnels du nettoyage (questions RH, difficultés particulières, avis sur les promotions...)
- Seconder et/ou remplacer en cas d'absence le responsable du pôle fonctionnel ou le chef de secteur d'une division territoriale
- Suivre et compléter les indicateurs relatifs aux activités par l'utilisation d'outils informatiques métier
- Décliner la démarche « Qualité » en assurant des contrôles des prestations de propreté et de collecte.

Compétences appréciées :

- Permis véhicules à moteur.
- Maîtrise des outils bureautiques
- Connaissances en hygiène et sécurité, utilisation du matériel de sécurité
- Connaissances de l'exécution des marchés publics (réglementation générale, suivi de chantiers, facturations...)

Profil recherché :

- Savoir faire respecter les règles individuelles et collectives d'hygiène et de sécurité ;
- Aptitude au dialogue et qualités relationnelles avérées / Sens de la communication
- Savoir apprécier les situations et rendre compte à sa hiérarchie.

Conditions d'exercice :

- Être en bonne condition physique
- Les horaires de travail par roulements

2 postes de responsable de service d'assainissement

référence : PrAB AMEPA SA

Comme agent·e·s de maîtrise au sein de la Section de l'Assainissement de Paris (SAP) vous participerez à la surveillance et l'entretien du réseau d'assainissement et de ses équipements et à l'assistance à l'utilisateur en cas de problème lié au réseau d'assainissement :

Vos activités principales seront :

- Encadrer une équipe de 15 à 30 égoutier·ère·s et de techniciens des services opérationnels de l'assainissement (questions RH, difficultés particulières, avis sur les promotions...)
- organiser la préparation et la planification des tâches des équipes qui descendent quotidiennement dans le réseau d'assainissement parisien pour réaliser les missions suivantes : visites, maintenance et nettoyage des ouvrages et/ou équipements du réseau d'assainissement ; travaux de curage du réseau ; enquêtes et/ou interventions sur les incidents liés au réseau d'assainissement
- Participer à l'élaboration du programme d'activité de son service et rendre compte lors des bilans périodiques de l'avancée de ses objectifs
- Assurer le suivi et le contrôle des entreprises travaillant pour le compte de la SAP

Compétences appréciées :

- Permis véhicules à moteur.
- Maîtrise des outils bureautiques
- Connaissances en hygiène et sécurité, utilisation du matériel de sécurité
- Connaissances de l'exécution des marchés publics (réglementation générale, suivi de chantiers, facturations...)

Profil recherché :

- Faire respecter les règles individuelles et collectives d'hygiène et de sécurité ;
- Aptitude au dialogue et qualités relationnelles avérées / Sens de la communication
- Savoir apprécier les situations et rendre compte à sa hiérarchie.

Spécificités du poste :

Être en bonne condition physique

Les horaires : 6h50-13h30 du lundi au vendredi (repos fixe les samedi et dimanche)

CONDITIONS À REMPLIR

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité française ou étranger·ère en situation régulière sachant que pour pouvoir s'inscrire au concours, le·la candidat·e devra impérativement être de nationalité française ou ressortissant·e d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre au plus tard au 1^{er} jour des épreuves ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;

et

- Être titulaire d'un diplôme technico professionnel classé au moins au niveau Bac+2 ou d'une expérience professionnelle équivalente, ou être parent d'au moins 3 enfants ou sportif·ive de haut niveau ;

et

Être sans emploi âgé·e de 28 ans au plus, au 31 janvier 2020

ou

Être au 31 janvier 2020 en situation de chômage de longue durée, âgé·e de 45 ans et plus et bénéficiaire du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation aux adultes handicapé·e·s ou du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation de parent isolé pour les personnes résidant en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à la Réunion, à Mayotte, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

LA CANDIDATURE DOIT COMPORTER :

Une lettre précisant les motivations à rejoindre le service public et à occuper le poste proposé en mentionnant le ou les poste-s demandés (précisez la référence)

Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment le parcours antérieur de formation et l'expérience professionnelle.

Une copie recto-verso de votre pièce d'identité ou de votre titre de séjour.

La copie du diplôme de niveau bac+2 ou tout document retraçant votre expérience professionnelle équivalente.

Pour les candidat·e-s âgés de 28 ans au plus : tout justificatif attestant que vous êtes sans emploi.

Pour les candidat·e-s âgés de 45 ans et plus : les justificatifs attestant de votre situation de chômeur·euse de longue durée et bénéficiaire du revenu de solidarité active ou de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapé·e-s ou du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation de parent isolé pour les personnes résidant en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à la Réunion, à Mayotte, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Tout autre élément utile permettant à la commission de sélection d'apprécier votre candidature.

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE AU PRAB DU 6 JANVIER AU 31 JANVIER 2020 INCLUS :

- soit sur notre site internet à l'adresse suivante : www.paris.fr/recrutement en sélectionnant le recrutement correspondant.
- soit par « dossier papier », le dossier d'inscription pouvant être retiré et déposé ou envoyé par voie postale à l'adresse suivante pendant les horaires d'ouverture (de 09h à 17h tous les jours sauf les week-ends et les jours fériés) :

VILLE DE PARIS
Direction des ressources humaines - Bureau du recrutement
2 rue de Lobau - 75196 PARIS CEDEX 04

Attention : les demandes d'inscription par « dossier papier » doivent obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature propres à chaque PrAB et délivrés par la Ville de Paris. Seuls seront pris en compte les dossiers d'inscription complets renvoyés ou déposés pendant la période d'inscription (délai de rigueur, le cachet de la Poste ou du bureau du recrutement faisant foi). Votre inscription par dossier papier donne lieu à l'envoi ou la remise d'un accusé de réception qui constate uniquement l'arrivée du dossier.

EPREUVE A PARTIR DU : 24 FEVRIER 2020

Date prévisionnelle de prise de fonction : à partir de DEBUT MAI 2020

Seul·e-s les candidat·e-s préalablement retenu·e-s par la commission de sélection suite à l'examen de leur dossier de candidature seront convoqué·e-s à un entretien devant cette commission composée d'au moins trois membres.

L'audition des candidat·e-s, dont la durée ne peut être inférieure à 20 minutes, débute par une présentation du parcours et des motivations du·de la candidat·e.

Les lauréat·e-s recruté·e-s seront nommé·e-s contractuel·le-s et bénéficieront pendant la durée de leur contrat, qui ne peut être inférieure à un an ni supérieure à deux ans, d'un parcours de formation adapté pour se présenter aux épreuves du concours d'agent·e de maîtrise d'administrations parisiennes, grade de agent·e de maîtrise, dans la spécialité bâtiment.

Pour être nommé·e-s, ils-elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils-elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

RAPPEL IMPORTANT : la Ville de Paris s'engage à former en alternance les candidat·e-s reçu·e-s au PrAB ; ils-elles devront obligatoirement passer le concours d'agent·e de maîtrise spécialité environnement, propreté et assainissement prévu en novembre 2020.